



Liberté • Égalité • Fraternité

TRÉSOR PUBLIC

DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

TRESORERIE DE MARSEILLE 10EME ET 11EME ARRONDISSEMENTS
54 RUE LIANDIER
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Marseille, le 21 mars 2008

Le comptable du Trésor

à

COMMUNAUTE URBAINE
Les Docks Atrium 10.4
10 Place de la Joliette
13002 Marseille

Affaire suivie par Madame MARROU
Téléphone : 04.96.20.67.52.
Télécopie : 04.96.20.67.75.
Mél. : t013014@cp.finances.gouv.fr
Ligne directe : 04.96.20.67.69.

OBJET : Demande de remise de Majoration et pénalité de retard.
REFERENCE : PC0550141216 RTUA.

Monsieur le Maire,

Les demandes de remises gracieuses des majorations et intérêts de retard sont soumises à l'approbation du Conseil Municipal par rapport circonstancié.

Je vous prie de trouver ci-joint la demande de : SARL AZUR INVESTISSEMENTS

Demeurant : 60 Rue Grignan
13001 Marseille

Pour un montant de : 3510 Euros pour les majorations ;
1699 Euros pour les intérêts de retard.
Total : 5209 Euros (au titre de la part de la Commune)

Avis du Comptable du Trésor sur la présente demande :
Favorable : Adresse erronée, les avis adressés à l'adresse du redevable n'ont pas été distribués.

Je vous prie de bien vouloir me faire connaître votre décision concernant cette demande. Néanmoins, je vous rappelle que l'absence de réponse dans le délai de quatre mois vaut décision implicite de rejet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations empressées.

Le Comptable du Trésor
TRÉSORERIE MARSEILLE
10^e et 11^e ARRONDISSEMENTS
54 Rue Liandier
13285 MARSEILLE CEDEX 08
TÉL. : 04 96 20 67 52
FAX : 04 96 20 67 75

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h – 13h 16h

avec ou sans rendez vous.

La Charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur le site www.impots.gouv.fr et auprès de votre trésorerie

Calcul de remise de majoration et frais de poursuite PC0550141216

Ne saisir que les zones



Montant de la TLE :	70 192,00 €			Part de la Commune :	77,85%
Montant de la TDENS :	12 948,00 €			Part du Département :	22,15%
Montant de la CAUE :	7 020,00 €			Total :	100,00%
Montant total de la Taxe d'Urbanisme :	90 160,00 €				
		Majo :	Intérêts	Total :	Pour Mémoire part Etat
Montant de la demande de remise :	4 509,00 €		2 182,00 €	6 691,00 €	267,00 €
Montant de la demande à la Commune :	3 510,00 €		1 699,00 €	5 209,00 €	208,00 €
Montant de la demande au Département :	999,00 €		483,00 €	1 482,00 €	59,00 €
Total :	4 509,00 €		2 182,00 €		



AZUR INVESTISSEMENTS

Marseille, le 20 mars 2008

60, Rue Grignan
F-13001 MARSEILLE

☎ : 04 91 54 20 29

☎ : 04 91 55 64 94

TRÉSOR PUBLIC Mlle 10/11

Monsieur Le Trésorier

54, Rue Liandier

F-13285 MARSEILLE Cedex 08

N/Réf. : projet immobilier 78, Bd National F-13003 Marseille

V/Réf : dossier PC 0550141216

Objet : avis à tiers détenteur en date du 14/02/2008

Monsieur Le Trésorier,

Notre établissement bancaire, la Banque MARTIN MAUREL, par courrier en date du 19 février 2008 (cf. copie jointe), nous informe de la réception d'un avis à tiers détenteur que vous avez fait délivrer pour un montant de 8 097, 00 €.

Ignorant le motif de cet ATD, nous avons, par téléphone, pris langue avec votre service le 27 février suivant pour être informé.

Mme TOGNOTTI, aimablement, nous a indiqué que nous étions débiteurs au titre du paiement des TLE de notre opération visée en référence, suivant décompte faxé le jour même (cf. copie annexé).

Aussi, considérant les explications qui vont suivre, permettez-moi de vous formuler ma légitime contestation en opposition à votre ATD.

En effet, vous constaterez sur votre ATD, que l'adresse portée pour le débiteur du Trésor indique une BP 25 qui est erronée et un code postal 13796 qui est aussi erroné.

En effet, notre ancienne BP était 235, nous n'en avons plus depuis longue date, et le code postal était 13854 comme en atteste notre tampon.

AZUR INVESTISSEMENTS

375 rue Mayor de Montricher

Z.I. Les Milles

13854 AIX EN PROVENCE CDX 03

RCS Aix B 394 326 219

Ces informations importantes pour la bonne distribution du courrier, car d'ailleurs nous n'avons pas reçu notification de votre dernier ATD, ont été portées à la connaissance de Mme MAROU, il y a 2 ou 3 ans déjà, à l'occasion d'un premier ATD, et pour lequel nous étions déplacés à votre guichet pour signaler que nous n'avions jamais reçu les avis d'échéances de paiement. Et pour cause.

Depuis lors, après que Mme MAROU nous a indiqué qu'elle allait régulariser la situation, nous n'avons plus eu de nouvelle demande, ni de suite, jusqu'à votre dernier ATD.

Aussi, considérant nos sincères explications sur ce problème d'adresse postale, mais également le caractère très particulier de notre opération qui a consisté à la construction de 84 logements sociaux vendus à prix coûtant à la société ERILIA, bailleuse de logements sociaux, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder votre remise gracieuse pour le montant des intérêts de retard, le principal ayant été intégralement payé, comme en atteste votre décompte.

Je vous remercie donc par avance pour toute la bienveillante attention que vous voudrez bien donner à notre requête.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Trésorier, à l'assurance ma parfaite considération.



Bruno BARBAZA,

Cogérant

azur-investissements@wanadoo.fr

☎ : 06 09 52 42 87

Situation de dossier

SARL AZUR INVESTISSEMENT PAR MORETTI Dossier : FC0550141216

Adresse du redevable : 375 AV MAYOR DE MONTRICHER BP 25
Adresse de la construction : 78 BD NATIONAL

13796 AIX EN PROVENCE CEDEX 13003 MARSEILLE

Date du fait générateur = 29/03/2002

	29/09/2003	29/03/2005	
TLE =	35096.00	35096.00	70192.00
CAUE =	7020.00	0.00	7020.00
ENS =	6474.00	6474.00	12948.00
RIF =	0.00	0.00	0.00
SAV =	0.00	0.00	0.00
FLD =	0.00	0.00	0.00
COS =	0.00	0.00	0.00
Total =	48590.00	41570.00	90160.00

Détail des mouvements

Date	Date	Valeur	Ecriture	Débits	Crédits	Solde	Observations
29/03/2002	26/06/2002			90160.00	0.00	90160.00	FEC I1
30/09/2003	30/09/2003			2430.00	0.00	92590.00	Majo 1
20/10/2003	22/10/2003			0.00	48590.00	44000.00	REC = 22 R
31/10/2003	03/11/2003			383.00	0.00	44383.00	Int 1
30/11/2003	23/12/2003			18.00	0.00	44401.00	Int 1
31/12/2003	30/01/2004			18.00	0.00	44419.00	Int 1
31/01/2004	27/02/2004			18.00	0.00	44437.00	Int 1
29/02/2004	26/03/2004			19.00	0.00	44456.00	Int 1
31/03/2004	30/04/2004			18.00	0.00	44474.00	Int 1
30/04/2004	28/05/2004			18.00	0.00	44492.00	Int 1
31/05/2004	30/06/2004			18.00	0.00	44510.00	Int 1
30/06/2004	26/07/2004			18.00	0.00	44528.00	Int 1
31/07/2004	27/08/2004			19.00	0.00	44547.00	Int 1
30/09/2004	01/10/2004			36.00	0.00	44583.00	Int 1
31/10/2004	30/11/2004			18.00	0.00	44601.00	Int 1
30/11/2004	21/12/2004			19.00	0.00	44620.00	Int 1
31/01/2005	01/02/2005			36.00	0.00	44656.00	Int 1
28/02/2005	01/03/2005			18.00	0.00	44674.00	Int 1
11/03/2005	11/03/2005			93.00	0.00	44767.00	CDT
31/03/2005	31/03/2005			2079.00	0.00	46846.00	Majo2
31/03/2005	27/04/2005			18.00	0.00	46864.00	Int 1
30/04/2005	31/05/2005			37.00	0.00	46901.00	Int 1
30/04/2005	31/05/2005			616.00	0.00	47517.00	Int 2
12/05/2005	12/05/2005			1313.00	0.00	48830.00	CDT
25/05/2005	25/05/2005			0.00	41570.00	7260.00	REC = 22 R
31/05/2005	30/06/2005			39.00	0.00	7299.00	Int 2
31/07/2005	01/08/2005			78.00	0.00	7377.00	Int 2
30/09/2005	03/10/2005			79.00	0.00	7456.00	Int 2
31/10/2005	02/11/2005			39.00	0.00	7495.00	Int 2
30/11/2005	21/12/2005			39.00	0.00	7534.00	Int 2

Poste : 013014.

SARL "AZUR INVESTISSEMENT PAR MORETTI" Dossier : FC0550141216

31/01/2006	01/02/2006	61.00	0.00	7595.00	Int 2
28/02/2006	01/03/2006	20.00	0.00	7615.00	Int 2
31/03/2006	03/04/2006	21.00	0.00	7636.00	Int 2
30/04/2006	02/05/2006	21.00	0.00	7657.00	Int 2
31/05/2006	30/06/2006	21.00	0.00	7678.00	Int 2
30/06/2006	31/07/2006	21.00	0.00	7699.00	Int 2
31/07/2006	31/08/2006	21.00	0.00	7720.00	Int 2
31/08/2006	29/09/2006	21.00	0.00	7741.00	Int 2
30/09/2006	31/10/2006	21.00	0.00	7762.00	Int 2
31/10/2006	30/11/2006	21.00	0.00	7783.00	Int 2
30/11/2006	21/12/2006	21.00	0.00	7804.00	Int 2
31/12/2006	31/01/2007	21.00	0.00	7825.00	Int 2
31/01/2007	28/02/2007	21.00	0.00	7846.00	Int 2
28/02/2007	30/03/2007	21.00	0.00	7867.00	Int 2
31/03/2007	27/04/2007	21.00	0.00	7888.00	Int 2
30/04/2007	31/05/2007	21.00	0.00	7909.00	Int 2
31/05/2007	29/06/2007	21.00	0.00	7930.00	Int 2
30/06/2007	31/07/2007	21.00	0.00	7951.00	Int 2
31/08/2007	28/09/2007	42.00	0.00	7993.00	Int 2
30/09/2007	31/10/2007	21.00	0.00	8014.00	Int 2
31/10/2007	30/11/2007	21.00	0.00	8035.00	Int 2
30/11/2007	18/12/2007	20.00	0.00	8055.00	Int 2
31/12/2007	31/01/2008	21.00	0.00	8076.00	Int 2
31/01/2008	01/02/2008	21.00	0.00	8097.00	Int 2
=====	=====	98257.00	90160.00	8097.00	=====

Détail des répartitions des recouvrements

Date	Valeur	Communes	Département	Région	Etat
20/10/2003 R	22	33693.00	12953.00	0.00	1944.00
25/05/2005 R	22	33328.00	6579.00	0.00	1663.00
	0	0.00	0.00	0.00	0.00
Réparti	0	67021.00	19532.00	0.00	3607.00
Non rép.	0	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	0	67021.00	19532.00	0.00	3607.00

Détail des poursuites

Numéro	Date		Action	Actualité	Frais	
	Ecriture				Provisionnels	Définitifs
1	11/03/2005		01	11	93.00	93.00
2	12/05/2005		01	11	1313.00	1313.00
3	17/08/2005		21	10	0.00	0.00
3	07/10/2005		21	12	0.00	0.00
4	10/10/2005		21	10	0.00	0.00
4	20/10/2005		21	13	0.00	0.00
5	20/10/2005		02	10	373.00	0.00
5	15/02/2007		02	15	-373.00	0.00
6	15/02/2007		21	10	0.00	0.00
6	27/02/2007		21	13	0.00	0.00
5	13/02/2008		02	15	-373.00	0.00
7	14/02/2008		21	10	0.00	0.00
8	14/02/2008		21	10	0.00	0.00
9	14/02/2008		21	10	0.00	0.00
10	14/02/2008		21	10	0.00	0.00
7	26/02/2008		21	12	0.00	0.00
8	27/02/2008		21	12	0.00	0.00
9	27/02/2008		21	12	0.00	0.00



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


TRÉSOR PUBLIC

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

TRESORERIE DE MARSEILLE 10ÈME ET 11ÈME ARRONDISSEMENTS
54 RUE LIANDIER
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Affaire suivie par Madame MA
Téléphone : 04.96.20.67.52.
Télécopie : 04.96.20.67.75.
Mél. : t013014@cp.finances.gouv.fr
Ligne directe : 04.96.20.67.69

Marseille, le 9 janvier 2008

Le comptable du Trésor

à

Monsieur le Président de
COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE
Direction des Finances
BP 48014

13567 MARSEILLE CEDEX 02

OBJET : Demande de remise de Majoration et pénalité de retard.
REFERENCE : PC0550360166.

Monsieur le Président,

Les demandes de remises gracieuses des majorations et intérêts de retard sont soumises à l'approbation du Conseil Municipal par rapport circonstancié.

Je vous prie de trouver ci-joint la demande de :

Madame PENVEN Agnès

Demeurant :

10, rue Docteur Laennec

13005 MARSEILLE

Pour un montant de : 22.00 Euros pour les majorations ;

24.00 Euros pour les intérêts de retard.

Total : 46.00 Euros (au titre de la part de la Commune)

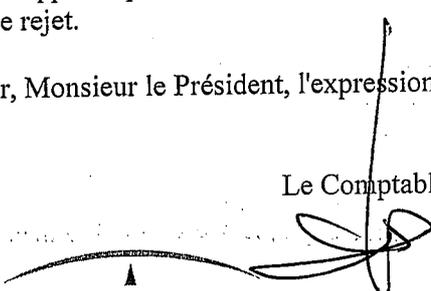
Avis du Comptable du Trésor sur la présente demande :

AVIS DEFAVORABLE A déjà bénéficié d'une remise totale au titre de la première échéance.

Je vous prie de bien vouloir me faire connaître votre décision concernant cette demande. Néanmoins, je vous rappelle que l'absence de réponse dans le délai de quatre mois vaut décision implicite de rejet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations empressées.

Le Comptable du Trésor

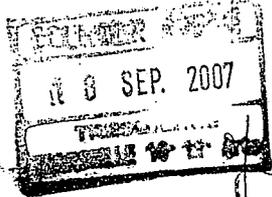

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h 16h

avec ou sans rendez vous.

Agnes Penven
Comme du docteur abonnée
13005 Naxille.

Objet Taxe d'Urbanisme.
Ref - PC 055 03 60 166
N° acte 07 134

Tresorerie Naxille 10/11
59 rue d'Audier
13285 Naxille cedex



Madame Pousieur,

J'ai saisi que je vous ai réglé la
taxe d'urbanisme hors délais, mais
ma situation financière de s'est
précisée.

En effet j'is seule avec 3 enfants
que j'essaye d'élever au mieux avec
des revenus très mince. (Cijoint avis
d'exposition 2006).

le père de mes enfant vit à Paris
et ne me verse aucune pension alimentaire.
d'autre part, je paie et rembourse
seule les emprunts que mes ex-cs ont fait
en 2003 pour faire les travaux
d'aménagement de cet appartement.

Je vous demande d'assoir l'obligation
de m'exposer de la majoration de
76€uros, des intérêts de retard
52€uros et des frais de poursuite
47€uros ainsi que les coûts
d'acte de 7€uros 50 centimes

Situation de dossier

MME ET M PENVEN THIERRY

Dossier : PC0550360166

Adresse du redevable
46 PLACE JEAN JAURESAdresse de la construction
10 RUE DU DR LAENNEC

13005 MARSEILLE

13005 MARSEILLE

Date du fait générateur = 17/07/2003

17/01/2005 17/07/2006

TLE =	513.50	513.50	1027.00
CAUE =	103.00	0.00	103.00
ENS =	214.00	214.00	428.00
RIF =	0.00	0.00	0.00
SAV =	0.00	0.00	0.00
PLD =	0.00	0.00	0.00
COS =	0.00	0.00	0.00

Total =	831.00	727.00	1558.00
---------	--------	--------	---------

Détail des mouvements

Date	Date	Débits	Crédits	Solde	Observations
17/07/2003	31/10/2003	1558.00	0.00	1558.00	PEC II
01/02/2005	01/02/2005	42.00	0.00	1600.00	Majo 1
23/02/2005	23/02/2005	26.00	0.00	1626.00	CDT
23/02/2005	23/02/2005	0.00	26.00	1600.00	REC = 33
24/02/2005	24/02/2005	0.00	200.00	1400.00	REC = 24 R
28/02/2005	01/03/2005	7.00	0.00	1407.00	Int 1
31/03/2005	27/04/2005	4.00	0.00	1411.00	Int 1
30/04/2005	31/05/2005	9.00	0.00	1420.00	Int 1
16/05/2005	16/05/2005	21.00	0.00	1441.00	CDT
31/05/2005	31/05/2005	0.00	526.00	915.00	REC = 24 R
31/05/2005	30/06/2005	2.00	0.00	917.00	Int 1
02/06/2005	02/06/2005	0.00	105.00	812.00	REC = 24 R
21/12/2005	21/12/2005	0.00	85.00	727.00	REC = 32
30/06/2006	31/07/2006	1.00	0.00	728.00	Int 1
31/07/2006	31/07/2006	34.00	0.00	762.00	Majo2
31/08/2006	29/09/2006	3.00	0.00	765.00	Int 2
30/09/2006	31/10/2006	3.00	0.00	768.00	Int 2
31/10/2006	30/11/2006	3.00	0.00	771.00	Int 2
30/11/2006	21/12/2006	2.00	0.00	773.00	Int 2
31/12/2006	31/01/2007	3.00	0.00	776.00	Int 2
31/01/2007	28/02/2007	3.00	0.00	779.00	Int 2
28/02/2007	30/03/2007	3.00	0.00	782.00	Int 2
31/03/2007	27/04/2007	3.00	0.00	785.00	Int 2
30/04/2007	31/05/2007	3.00	0.00	788.00	Int 2
31/05/2007	29/06/2007	3.00	0.00	791.00	Int 2
30/06/2007	31/07/2007	6.00	0.00	797.00	Int 2
03/07/2007	03/07/2007	0.00	680.00	117.00	REC = 24 R
03/07/2007	03/07/2007	7.50	0.00	124.50	CDT
=====	=====	1746.50	1622.00	124.50	=====

Détail des répartitions des recouvrements

Date	Valeur	Communes	Département	Région	Etat
------	--------	----------	-------------	--------	------

Calcul des Remises de Majorations et Frais de Poursuites

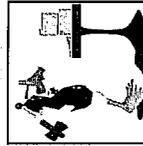
Ne saisir que les zones



Montant de la TLE :	1 027,00 €
Montant de la TDENS :	428,00 €
Montant de la CAUE :	103,00 €
Montant total de la Taxe d'Urbanisme :	1 558,00 €

Part de la Commune :	65,92%
Part du Département :	34,08%
Total :	100,00%

	Majo :	Intérêts	Total :	Pour Mémoire part Etat
Montant de la demande de remise :	34,00 €	36,00 €	70,00 €	2,00 €
Montant de la demande à la Commune :	22,00 €	24,00 €	46,00 €	1,00 €
Montant de la demande au Département :	12,00 €	12,00 €	24,00 €	1,00 €
Total :	34,00 €	36,00 €		





DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

TRESORERIE DE MARSEILLE 10EME ET 11EME ARRONDISSEMENTS
54 RUE LIANDIER
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Affaire suivie par Mme Pellegrinelli
Téléphone : 04.96.20.67.52.
Télécopie : 04.96.20.67.75.
Ligne directe 04.96.20.68.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h – 13h 16h
Avec ou sans rendez vous

Marseille, le 14 mars 2008

Le comptable du Trésor

à

Monsieur le Président de
COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE
DIRECTION DES FINANCES
BP 48014

13567 MARSEILLE CEDEX 02

OBJET : Demande de remise de Majoration et pénalité de retard.

REFERENCE : PC02104h0058.

Monsieur le Président,

Les demandes de remises gracieuses des majorations et intérêts de retard sont soumises à l'approbation du Conseil de Communauté par rapport circonstancié.

Je vous prie de trouver ci-joint la demande de : M FANTOVA LEGUEN
Demeurant : 1 RUE DES FRERS CLEMENT 13620 CARRY LE ROUET

Pour un montant de : 88.00 Euros pour les majorations ;
37.00 Euros pour les intérêts de retard.
Total : 125.00 Euros (au titre de la part de la Commune)

Avis du Comptable du Trésor sur la présente demande :
AVIS FAVORABLE : la premiere échéance a été réglée en reratd ,mais la deuxieme a été réglée 1 an à l avance

Je vous prie de bien vouloir me faire connaître votre décision concernant cette demande. Néanmoins, je vous rappelle que l'absence de réponse dans le délai de quatre mois vaut décision implicite de rejet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations empressées.

Le Receveur Percepteur

P.J. PONS

FANTOVA- LEGUEN
1 RUE DES FRERES CLEMENT
13620 CARRY LE ROUET

TRESORERIE MARSEILLE
54 RUE LIANDIER
13285 MARSEILLE CEDEX 08

LE 20/02/2008

Le comptable du trésor,

Pour donner suite à votre courrier, réclamant la somme de 163 euros en pénalité de retard d'échéance, je viens solliciter votre bienveillance pour le remboursement de cette somme pour la raison suivante.

Nous devons payer la taxe d'urbanisme en 2 mensualités soit 1 première en mai 2006 et une 2 ieme en mai 2008 .nous avons réglé la totalité de la taxe en février 2007.

Nous étions, lors du dépôt du permis de construire n° pc 13.021.04.h0058, dans l'ignorance de cette taxe et n'avions pas prévu dans notre budget cette somme importante. Aussi nous avons solliciter auprès de notre banque un crédit supplémentaire pour payer cette somme, et avons cru bon de la régler en une échéance afin d'équilibrer le retard de la première échéance.

Comptant sur votre diligence, je vous prie d'agréer, madame monsieur, nos respectueuses salutations.



Ps. joint un cheque de 163[€] n° 730 société generale.

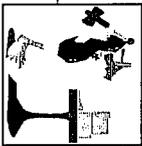
Calcul de remise de majoration et frais de poursuite PC02104h0058

Ne saisir que les zones



Montant de la TLE :	3 363,00 €	Part de la Commune :	76,33%
Montant de la TDENS :	841,00 €	Part du Département :	23,67%
Montant de la CAUE :	202,00 €	Total :	100,00%
Montant total de la Taxe d'Urbanisme :	4 406,00 €		

	Majo :	Intérêts	Total :	Pour Mémoire part Etat
Montant de la demande de remise :	115,00 €	48,00 €	163,00 €	6,00 €
Montant de la demande à la Commune :	88,00 €	37,00 €	125,00 €	5,00 €
Montant de la demande au Département :	27,00 €	11,00 €	38,00 €	1,00 €
Total :	115,00 €	48,00 €		





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRÉSOR PUBLIC

DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

TRESORERIE DE MARSEILLE 10EME ET 11EME ARRONDISSEMENTS
54 RUE LIANDIER
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Affaire suivie par Madame MARROU
Téléphone : 04.96.20.67.52.
Télécopie : 04.96.20.67.75.
Mél. : t013014@cp.finances.gouv.fr
Ligne directe : 04.96.20.67.69.

Original à : **1007**
Copie à :
Marseille, le 27 février 2008

Comptable du Trésor

A à

Communauté Urbaine MAM
Les Docks Strium 10.4
10 Pce de la Foliolite
13002 Marseille

à l'attention de M^{me} COUSSY

OBJET : Demande de remise de Majoration et pénalité de retard.

REFERENCE : PC0550460363RTUA.

Monsieur le Maire,

Les demandes de remises gracieuses des majorations et intérêts de retard sont soumises à l'approbation du Conseil Municipal par rapport circonstancié.

Je vous prie de trouver ci-joint la demande de : M et mme Toussaint PELLETTI

Demeurant : 53 Bd du Point de Vue
13015 Marseille

Pour un montant de : 20.00 Euros pour les majorations
4.00Euros pour les intérêts de retard.
Total : 24 Euros (au titre de la part de la Commune)

Avis du Comptable du Trésor sur la présente demande :
Favorable : Délais respectés, Demandeur d'emploi.

Je vous prie de bien vouloir me faire connaître votre décision concernant cette demande. Néanmoins, je vous rappelle que l'absence de réponse dans le délai de quatre mois vaut décision implicite de rejet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations empressées.

Le Comptable du Trésor
FAX : 04 96 20 67 75
TEL : 04 96 20 67 52
13285 MARSEILLE CEDEX 08
54, rue Liandier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h à 16h

avec ou sans rendez vous.

Calcul de remise de majoration et frais de poursuite PC0550460363

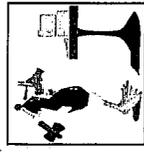
Ne saisir que les zones ➔

Montant de la TLE :	1 323,00 €
Montant de la TDENS :	551,00 €
Montant de la CAUE :	132,00 €
Montant total de la Taxe d'Urbanisme :	2 006,00 €

Part de la Commune :	65,95%
Part du Département :	34,05%
Total :	100,00%

Majo :	Intérêts	Total :
30,00 €	6,00 €	36,00 €
20,00 €	4,00 €	24,00 €
10,00 €	2,00 €	12,00 €
Total :	6,00 €	6,00 €

Total :	Pour Mémoire part Etat
36,00 €	1,00 €
24,00 €	0,00 €
12,00 €	1,00 €



Situation de dossier

>>>> Empêchement en cours : DELAI DE PAIEMENT <<<<<

MME ET M PELLETTI TOUSSAINT

Dossier : FC0550460363

Adresse du redevable
53 BLD DU POINT DE VUE

Adresse de la construction
53 BLD DU POINT DE VUE

13015 MARSEILLE

13015 MARSEILLE

Date du fait générateur = 16/12/2004

16/06/2006 . 16/12/2007

TLE =	661.50	661.50	1323.00
CAUE =	132.00	0.00	132.00
ENS =	275.50	275.50	551.00
RIF =	0.00	0.00	0.00
SAV =	0.00	0.00	0.00
FLD =	0.00	0.00	0.00
COS =	0.00	0.00	0.00
Total =	1070.00	936.00	2006.00

Détail des mouvements

Date	Date	Valeur	Ecriture	Débits	Crédits	Solde	Observations
16/12/2004	05/05/2006			2006.00	0.00	2006.00	PEC 11
16/06/2006	27/06/2006			0.00	535.00	1471.00	REC = 24 R
30/06/2006	30/06/2006			27.00	0.00	1498.00	Majo 1
01/08/2006	01/08/2006			0.00	535.00	963.00	REC = 24 R
01/08/2006	01/08/2006			0.00	27.00	936.00	REC = 33
30/11/2007	18/12/2007			4.00	0.00	940.00	Int 1
07/12/2007	07/12/2007			0.00	336.00	604.00	REC = 24 R
18/12/2007	18/12/2007			30.00	0.00	634.00	Majo2
10/01/2008	10/01/2008			0.00	300.00	334.00	REC = 24 R
31/01/2008	01/02/2008			2.00	0.00	336.00	Int 2
11/02/2008	11/02/2008			0.00	300.00	36.00	REC = 24
				2069.00	2033.00	36.00	

Détail des répartitions des recouvrements

Date	Valeur	Communes	Département	Région	Etat
16/06/2006 R	24	318.00	196.00	0.00	21.00
01/08/2006 R	24	318.00	196.00	0.00	21.00
01/08/2006	33	0.00	0.00	0.00	0.00
07/12/2007 R	24	228.00	95.00	0.00	13.00
10/01/2008 R	24	203.00	85.00	0.00	12.00
11/02/2008	24	203.00	85.00	0.00	12.00
	0	0.00	0.00	0.00	0.00
Réparti	0	1067.00	572.00	0.00	67.00
Non rép.	0	203.00	85.00	0.00	12.00
Total	0	1270.00	657.00	0.00	79.00

Détail des poursuites

Numéro	Date	Action	Actualité	Frais Provisionnels	Frais Définitifs
	Ecriture				

PELLETTI Toussaint
53 boulevard du Point de Vue
13015 MARSEILLE

Marseille, le 12/02/2008

TRESORERIE MARSEILLE 10°/11°
54 RUE LIANDIER
13008 MARSEILLE

A l'attention de la remplaçante de
Madame MARROU

**OBJET : INTERETS DE RETARD
TAXES D'URBANISME PC 13.055.04.60363**

Madame,

Je fais suite à notre entretien téléphonique de ce jour concernant le règlement des intérêts de retard, que vous venez de m'adresser pour un montant de 36 €, relatifs à la taxe locale d'équipement pour laquelle vous m'avez octroyé des délais de paiement.

Comme j'ai pu vous l'expliquer au téléphone, nous rencontrons depuis de nombreux mois de sérieuses difficultés financières qui m'amènent à solliciter, auprès de vos services, l'annulation de ces frais.

En effet, j'ai été licenciée le 22/08/2007 et, à ce jour, n'ai toujours pas retrouvé un emploi. Je vous ai adressé, au mois de décembre 2007, l'attestation ASSEDIC.

En conséquence, je vous serais reconnaissante de bien vouloir tenir compte de notre situation et vous en remercie par avance ainsi que de votre aide car nous traversons de réelles difficultés financières.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes meilleures salutations.

~~Délais respectés
C33 36,00 €~~

[Signature]